

NEGOS : POINT D'ÉTAPE

Comme vous le savez nous avons commencé un cycle de négociations. L'entreprise ayant souhaité tenir ces négociations dans un calendrier contraint, nous tenions à vous tenir informés de l'avancée des échanges.

Si L'INTERSYNDICALE PNC, UNSA/SNPNC, a conscience de la situation économique de notre secteur et pour notre compagnie en particulier, nous ne pouvons néanmoins que contester les demandes qui sont formulées par la Direction aujourd'hui. Les projections de diminution de la compo peq associées au Produit que la Direction entend conserver sont incompatibles.

Nous avons toujours pris nos responsabilités au regard des différents accords signés. Si la direction ne souhaite pas prendre en compte la faisabilité du service dans une compo peq réduite, elle devra assumer son choix de mener ce projet sans notre signature et faire face, elle aussi, à ses responsabilités, UNILATÉRALEMENT.

Nous avons d'ores et déjà informé la Direction que dans ce contexte l'IS ne saurait s'inscrire dans ces négociations.

Nous avons réaffirmé avec force que l'IS entend bien obtenir la prolongation de notre Accord collectif (qui a montré ô combien il était protecteur même lors de la plus grave crise qu'a connu notre industrie) en prenant en compte nos revendications.



Nous demandons entre autres :

- la prolongation de la prime de cessation d'activité au-delà de 56 ans
- pas de départs contraints sur la durée de l'accord
- une prime pour les vols bi-tronçons sur LC
- une prime sur les jours de stage
- une augmentation des quotas de TA avec de nouveaux rythmes de TAF incluant juillet /août, une meilleure satisfaction et traitement des périodes de TAF désidératées
- des évolutions de certains points de l'AC pour améliorer nos vies et nos plannings

**SI l'IS est consciente du contexte et des défis à venir,
elle ne bradera pas le métier de PNC à tout prix.**